

Hassane Rabehi : les déclarations de Saïdani «n'engagent que son auteur»

● Sahara occidental : «L'UE ne reconnaît aucune souveraineté du Maroc»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4911 - Mardi 22 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Le réseau REAGE dénonce un levier stratégique encore ignoré
Peu d'intérêt vis-à-vis des intellectuels algériens à l'étranger

Page 24

Le taux de participation estimé à 62,75 % au niveau national

Sit-in et grève dans le secteur de l'Education

Page 2

Le mot et la chose

Par Mohamed Habili

Comment faut-il appeler ce que la Turquie vient de commencer en Syrie, et à quoi elle se prépare depuis longtemps: une offensive contre les forces kurdes, qui contrôlent les terres à l'est de l'Euphrate, jusque-là grâce à l'aide américaine, ou bien une invasion pure et simple de la Syrie, ce qui n'est absolument pas la même chose ? Même si évidemment il n'est pas possible pour elle de mener une action contre les Kurdes syriens visant à les repousser loin de sa frontière sans faire passer celle-ci à son armée. Répondre à cette question n'est pas facile pour l'heure. «Offensive turque contre les Forces démocratiques syriennes», voilà les mots que les Turcs préféreraient voir utiliser par tout le monde, par les médias comme par les chancelleries, encore que ce soit un autre vocabulaire qu'ils auraient imposé si cela ne dépendait que d'eux. Mais que le mot d'invasion soit en l'espèce celui qui convient le mieux, on en a un bon indice dans le fait qu'il a le don de provoquer l'ire de leur président, Tayyip Recep Erdogan. Dans sa première intervention publique après le début des opérations militaires, c'est à peu de chose près en ces termes qu'il a apostrophé les Européens, qui avaient osé employer le mot d'invasion pour décrire ses agissements en Syrie : Eh, Union européenne, cesse de parler d'invasion si tu ne veux pas que je lâche sur toi 3 600 000 réfugiés – ce chiffre étant censé être celui du nombre de Syriens se trouvant dans son pays.

Suite en page 3

Vive controverse autour d'un projet législatif

Loi sur les hydrocarbures : plus qu'un choix, une urgence



Ph/D. R.

Il n'était guère attendu qu'un projet de loi puisse provoquer un tel niveau de controverse. Toute l'Algérie semble mobilisée autour de la loi sur les hydrocarbures, récemment adoptée par le gouvernement. Lire page 2

90% des donneurs sont de sexe masculin

Don de sang /Tizi Ouzou première à l'échelle nationale

Page 24

Un programme riche et varié se prépare

Un centenaire de naissance digne de Mohammed Dib

Page 13

Vive controverse autour d'un projet législatif

Loi sur les hydrocarbures : plus qu'un choix, une urgence

■ Il n'était guère attendu qu'un projet de loi puisse provoquer un tel niveau de controverse. Toute l'Algérie semble mobilisée autour de la loi sur les hydrocarbures, récemment adoptée par le gouvernement.

Par Karim Alem

Il est vrai que le texte intervient dans un contexte politique tendu où le moindre fait ou décision émanant de l'exécutif est vite scruté tant bien par la population que par les experts «avisés». Fait inédit, la loi sur les hydrocarbures telle qu'elle se présente a vite fait de servir de gisement à suspicion, de tentative de bradage des ressources vitales du pays impliquant une lecture répandue laquelle suggère à l'opinion qu'il y a dans ces dispositions une atteinte à la souveraineté nationale. Plus grave encore, on s'en va jusqu'à faire croire qu'il s'agit ni plus ni moins d'une hypothèque de l'avenir du pays ! Une véritable tempête sortie de ces profonds puits de pétrole. Qu'en est-il réellement ? Pourquoi autant d'inquiétude et serait-elle justifiée au point d'être portée sur la rue et brandie comme revendication populaire appelant au retrait pur simple de cette loi ? Sur un plan purement technique, les experts «apolitiques» s'accordent pourtant à conclure qu'il y a effectivement urgence à remettre à niveau le dispositif juridique appelé à optimiser les rendements de la ressource énergétique du pays. L'état économique du pays, au regard des enjeux d'avenir et de la sécheresse annoncée des finances, rend impératif le recours à l'exploitation de nouvelles voies qui passent par une optimisation de



la production des hydrocarbures. Cela devient une urgence et non plus un choix, estiment certains spécialistes. Pour autant, où se situerait alors le gros risque de bradage et y aurait-il des dispositions cachées ou des desseins inavoués dans l'élaboration de cette loi ? Ceux qui ont jaugé en profondeur le contenu de ces dispositions émettent un avis sans appel. Ils considèrent que le texte tend surtout à œuvrer à trouver un point de rencontre objective entre les intérêts de la partie algérienne et de celle de ses partenaires. À ce titre,

une dose d'intéressement d'ordre fiscal et parafiscal ainsi qu'une série de facilitations logistiques et allègement de procédures ont été déployées afin de séduire les investisseurs étrangers, aussi bien dans l'exploitation que sur l'exploration. Le but étant également de permettre à la compagnie nationale Sonatrach d'acquérir les nouvelles technologies nécessaires à l'optimisation des ressources. Il est utile de signaler que dans ces affaires de partenariat «débarrassées» de l'entrave bureaucratique et de la contrainte fiscale, le verrou protecteur de

la souveraineté nationale demeure la règle 49/51 qui confère à l'Algérie un contrôle dominant du business. Par ailleurs, l'absence de précisions sur le volet «tapageur» de l'exploitation du gaz de schiste qui ne semble pas être explicitement évoqué dans la nouvelle loi pourrait réellement servir à susciter l'autre débat. Paradoxe de situation, en 2013 alors que les autorités avaient clairement décidé d'opter pour le gaz de schiste, la polémique n'avait pas pour autant créé la panique et la mobilisation observée aujourd'hui. En dehors de quelques cris et manifestations dans certaines villes du Sud algérien, la controverse semblait vite contenue. Aujourd'hui, alors que l'obsolescence de certains aspects du dispositif de partenariat dans le secteur des hydrocarbures a été largement démontrée aussi bien par les professionnels que par les chiffres réalisés loin des objectifs, cette question est en train de s'inviter sur un terrain glissant où se mêlent ignorance et mauvaise communication. Beaucoup de contestataires avouent timidement ne pas avoir eu à lire le texte qu'ils dénoncent. Et de l'autre côté, celui des officiels, on notera l'impertinence des propos et ce, manque d'habileté en matière de communication et d'explications destinées à apaiser les esprits. Surtout que l'Algérie fait en réalité face à une pénible donnée : la surconsommation du gaz qui peut atteindre

d'ici quelques années un niveau tel que le pays se retrouvera dans l'obligation de recourir à l'importer. Ce qui nous conduirait à changer gravement le sens de notre évolution énergétique et celui de notre développement économique. Un recul désastreux.

Outre cette contrainte liée au risque de voir le gaz absorbé totalement par la consommation intérieure, les rédacteurs de la nouvelle loi relèvent la faiblesse et la baisse du nombre de contrats de partenariats impliqués en Algérie, notamment depuis 2010. La compagnie Sonatrach, est-il signalé, se retrouvait seule dans le risque d'exploration. Il devenait de ce fait indispensable d'intéresser autrement les partenariats quitte à donner l'impression d'une orientation hautement capitaliste. La durée allant jusqu'à 32 ans sur certains contrats et la réduction de l'imposition et de la redevance sont supposées séduire pour améliorer l'effort de recherche. Il faut savoir que de 2010 à ce jour, les découvertes étaient de 2 sites par an. Ce qui constitue un faible taux au regard de la vision projetée. En clair, la nouvelle loi sur les hydrocarbures tente de corriger les anciennes versions et de répondre à cette urgence de relance. Et il n'est pas dit qu'elle soit encore en mesure d'attirer des candidats au partenariat. Le pari demeure difficile...

K. A.

Le taux de participation estimé à 62,75 % au niveau national

Sit-in et grève dans le secteur de l'Éducation

Selon Kouider Yahiaoui, responsable du Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (Snte), «le taux de participation au mouvement de grève que nous avons décidé varie d'une wilaya à l'autre», mais globalement à 10h30 le taux de suivi au niveau national était de 62,75 %. La grève d'une journée décidée par le Snte a été suivie dans plusieurs wilayas du pays où des sit-in ont eu lieu également. Contacté par téléphone, Kouider Yahiaoui a indiqué que «le taux national de suivi était de 58,59 % à 8h30, mais après 10h il s'est élevé à 62,75 %». Il a ajouté que le taux de participation au mouvement de grève le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou (90,01 %), et le plus faible à Illizi (17,20 %). Yahiaoui a indiqué que «dans certains établissements primaires, les enseignants ont décidé d'observer la grève et de renvoyer les élèves chez eux, alors que dans d'autres, malgré la présence des élèves en classe, les enseignants n'ont pas dispensé le cours». En parallèle à cette grève, des sit-in ont été observés dans plusieurs wilayas du pays. À Alger, des dizaines d'enseignants du primaire ont observé un sit-in de protestation devant l'ancien siège du ministère de l'Éducation nationale. Les enseignants ont investi le périmètre des locaux du ministère tôt le matin, en



réponse à l'appel à une grève, lancé par le Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (Snte). Les protestataires ont adressé des messages au premier responsable du secteur. «Ya wazir nourid attachyir» (Ministre ! nous voulons du changement), ont-ils crié devant l'ancien

siège de leur ministère de tutelle, sis près de Kouba, entouré par un dispositif de police. Les protestataires ont brandi des pancartes où l'on pouvait lire «Pour la révision du programme pédagogique», «Nous voulons une égalité dans le classement» ou encore «On ne touche

pas à la dignité de l'enseignant». Un enseignant qui a déjà participé aux deux sit-in précédents nous a confié que «la politique de l'enseignant multiservices doit cesser. On ne peut pas tout faire. Nous ne pouvons pas assurer les cours, la surveillance, l'assistance et le suivi pédagogique». A l'image de la capitale, des sit-in ont eu lieu devant les Directions de l'éducation de Tizi-Ouzou, Sétif et Laghouat. Pour rappel, les protestataires revendiquent la modification du statut particulier, de sorte à reclasser les enseignants du secondaire, du moyen et du primaire au même grade de base, et le réexamen des heures de travail des enseignants du primaire par rapport au temps de travail du moyen et du secondaire. Ils demandent aussi l'application immédiate du décret présidentiel 266/14 avec effet rétroactif depuis sa délivrance en 2014, le recrutement de superviseurs afin d'assurer l'encadrement des élèves dans la cour et les cantines pour permettre aux enseignants de se consacrer à leurs tâches pédagogiques, réinstaurer le système de spécialisation dans l'enseignement primaire, notamment pour l'éducation sportive, les mathématiques et la peinture, afin de réduire les tâches de l'enseignant.

Thinhine Kouchi

Propos de l'ex-patron du FLN sur le Sahara occidental

Hassane Rabehi : les déclarations de Saïdani «n'engagent que son auteur»

■ Pour la première fois, par la voix de son porte-parole, le gouvernement a réagi aux propos d'Amar Saïdani, ex-secrétaire général du FLN, sur la question du Sahara occidental, pour qui «le Sahara est marocain et rien d'autre».

Par Lynda Naili

En réponse, Hassane Rabehi, estimant que ces déclarations «n'engagent que son auteur», réaffirmera «la position immuable de l'Algérie concernant le Sahara occidental». C'était hier matin au Forum du quotidien national arabophone «Echaâb». A ce titre, l'invité du Forum du quotidien «Echaâb», défendant la position de l'Algérie concernant le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, dira que cette position, claire et ne portant aucun quiproquo, demeure en conformité et en respect de la résolution de l'ONU sur cette question. De fait, le porte-parole du gouvernement estimera que cette déclaration de l'ancien SG du FLN «n'engage que son auteur». «Ces déclarations ne pèsent pas une poussière, et il (Amar Saadani) est libre d'exprimer son opinion personnelle qui n'affecte nullement les positions des Etats ni le haut degré de la responsabilité de l'intérêt porté à cette question» dont «la solution est de permettre au peuple sahraoui de s'exprimer pour son autodétermination à travers un référendum», a prôné le ministre de la Communication. «L'Algérie a une



tion entre l'Algérie et le Maroc est plus grande que cette question», a-t-il ajouté avant de considérer que les deux pays «doivent ouvrir leurs frontières et normaliser leurs relations».

**Amar Saïdani :
«Mes déclarations
sont l'expression
de mes convictions
personnelles»**

En réponse à Hassane Rabehi, Amar Saïdani a déclaré en milieu d'après-midi : «Mes déclarations sont l'expression de mes convictions personnelles et ma position sur la marocanité du Sahara est de notoriété publique, connue en général et en particulier et elle n'a strictement rien de nouveau. J'ai eu déjà l'occasion de l'exprimer quand j'étais responsable et je l'exprime aujourd'hui en tant que simple citoyen». «Pour la dernière fois, je déclare que je suis responsable de mes déclarations à ce sujet, en tant que citoyen et en toute liberté sans que mes propos n'engagent quelque partie officielle, parti politique ou personne», a-t-il renchéri.

L. N.

position immuable», a-t-il encore soutenu. La question du Sahara occidental, dont la légitimité est reconnue par de nombreux pays dont l'Algérie, est un dossier inscrit dans le programme des Nations unies concernant la décolonisation. Pour rappel, jeudi dernier, dans un entretien donné à TSA, Amar Saïdani, également ancien président de l'Assemblée populaire nationale, a une question sur la position de

l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie, a répondu qu'«en vérité, je considère, d'un point de vue historique, que le Sahara est marocain et rien d'autre. Il a été enlevé au Maroc au congrès de Berlin». «Aussi, a-t-il poursuivi, je pense que l'Algérie a versé pendant cinquante ans des sommes faramineuses à ce qui est appelé le Polisario et cette organisation n'a rien fait et n'est pas parvenue à sortir de l'impasse». «La rela-

Sahara occidental

«L'UE ne reconnaît aucune souveraineté du Maroc»

Les Etats européens ont finalement reconnu clairement que le Maroc n'était pas souverain sur le territoire du Sahara occidental, dans les accords d'«extension» conclus début 2019 entre l'Union européenne et Rabat, expliquant que «s'il y a extension à un territoire, c'est qu'il n'y a pas de souveraineté», a affirmé l'avocat du Front Polisario, M^e Gilles Devers. S'exprimant en marge la 74^e session de la quatrième Commission de l'ONU chargée de la décolonisation, l'avocat du Front Polisario devant les instances européennes a déclaré que «les Etats européens ont changé leurs points de vues et ont enfin reconnu de manière claire que le Maroc n'était pas souverain sur le territoire du Sahara occidental», dans les décisions prises en janvier et mars 2019 par le Conseil de l'UE qui a repris les bases de l'arrêt du 21 décembre 2016 de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). L'arrêt de la CJUE stipule que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et séparés, et le litige relève de l'application du droit international. Le Maroc n'a pas de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental. Le Maroc est une puissance militaire occupant sur ce territoire, au sens de la

IV^e Convention de Genève. Et pour qu'il puisse y avoir activité sur le territoire, la condition n'est pas le bénéfice des populations mais le consentement du peuple du Sahara occidental, rappelle l'avocat. A la suite de cette décision de justice, «le Front Polisario a pris contact avec les dirigeants européens pour dire qu'il était disponible pour négocier un accord qui permettrait le développement du territoire dans sa globalité, ce que les dirigeants européens ont refusé», a ajouté M^e Devers. Tout en maintenant leur soutien à l'occupant marocain, selon l'avocat, les dirigeants européens se sont engagés dans une phase de deux ans de tractations entre l'UE et le Maroc, en écartant totalement le Front Polisario. Finalement, ils ont conclu deux accords «d'extension» au Sahara occidental, le 28 janvier 2019 pour l'accord d'association, et le 4 mars 2019 pour la pêche. «Nous avons engagé deux nouveaux recours en justice pour obtenir l'annulation de ces accords. Pour nous le principe est clair : dans le respect du droit international, l'UE ne peut rien conclure sur le territoire sans passer par le consentement du peuple du Sahara occidental. Or, le Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, a clairement manifesté son

opposition à ces accords qui ne font que renforcer la colonisation marocaine en la finançant», a souligné Gilles Devers.

Le Maroc a procédé à deux abandons essentiels dans un acte international

L'avocat explique encore : «Les dirigeants européens sont allés s'entretenir avec les agents de la colonisation, tous de nationalité marocaine, lors de séjours organisés par les autorités marocaines. Mais on ne va pas confondre la consultation des colons et le consentement du peuple ! Donc sur ce point, nous disons qu'effectivement la décision de 2016 n'est pas respectée». «Mais pour le reste, les Etats européens ont repris les bases de l'arrêt de 2016», dans les décisions de 2019 du Conseil de l'UE, qui regroupe les 28 chefs d'Etat et de gouvernement. De l'avis de l'avocat, la décision sur l'accord de pêche de mars 2019 publiée au JO du 20 mars 2019, «ne laisse aucune place à la souveraineté». Le Conseil affirme que cet accord «ne préjuge pas du statut final du Sahara occidental», la question relevant de l'ONU, le territoire étant «administré principalement par le Maroc». Au paragraphe cinq, le

Conseil écrit que «le champ d'application de l'accord devrait être défini de manière à y inclure les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental». S'il faut inclure les eaux du Sahara, c'est que ces eaux ne sont pas marocaines, a expliqué M^e Devers. «Tout est bien clair : l'UE explique qu'elle ne reconnaît aucune souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et les eaux adjacentes», a-t-il réaffirmé. Et la formule «accord d'extension» est, estime l'avocat, «une communication politique pour présenter cet accord comme la confirmation d'une amitié solide et fructueuse entre l'UE et le Maroc, alors qu'en réalité, c'est une contestation frontale du point de vue marocain». «S'il y a extension à un territoire, c'est qu'il n'y a pas de souveraineté», a-t-il soutenu. Pour l'avocat, il est difficile d'ignorer cette prise de position nette des 28 Etats européens, qui sont une force diplomatique, politique et économique de premier plan. Mais surtout, ce texte de l'UE est celui qui a été validé par le Maroc pour concrétiser l'accord. C'est dire que le Maroc a accepté un accord international proclamant qu'il n'a pas de souveraineté sur le territoire. Pour Gilles Devers, le Maroc a procédé à deux abandons essentiels dans un acte interna-

LA QUESTION DU JOUR

Le mot et la chose

Suite de la page une

Une menace aussi directe, à l'adresse, qui plus est, non pas d'un seul pays mais d'un ensemble de pays, on en chercherait vainement un précédent, du moins en temps ordinaire. Certes, ce n'est pas la première fois que cette menace est brandie à l'usage des Européens. N'empêche, c'est la première fois qu'elle est proférée pour cause d'emploi d'un mot d'autant plus interdit qu'il est juste. Or il n'y a pas que les Européens qui soient portés à le prononcer, les pays arabes s'en servent eux aussi pour dénoncer une entreprise d'un temps que tout le monde croyait révolu, puisqu'il ne s'agit rien moins pour ses auteurs que de s'emparer d'un morceau de la Syrie. Pour les Turcs, ou peut-être est-ce pour leur président qu'il faut dire, l'occasion s'est présentée, qui sans doute ne se renouvellera jamais, de reprendre une partie de ce qui autrefois leur avait appartenu. Ils peuvent d'autant moins la laisser passer que pour eux le pays en question a cessé d'appartenir à ses habitants, qu'il est déjà occupé par ceux de ses amis qui soi-disant sont accourus à son secours, à savoir la Russie et l'Iran. Erdogan aurait pu ajouter : pour preuve qu'il en est bien ainsi, ni l'un ni l'autre de ces pays se présentant comme des amis de la Syrie ne l'accuse d'invasion de cette dernière. Qui d'autre pourtant serait mieux placé qu'eux pour user de ce mot ? Ils ne parlent pas quant à eux d'invasion, à la différence des Européens et des «dictatures arabes», qui elles avaient tout essayé pour faire tomber le régime syrien, parce qu'ils ont été les premiers à faire dans la chose, sans jamais d'ailleurs avoir eu à subir le mot. Qu'était-ce donc que les accords d'Astana, pourraient ajouter les Turcs, ou seulement leur président ? Sinon des accords de partage de la Syrie, sous prétexte de se concerter dans le seul but d'y ramener la paix ? Mais qu'y voudrait-on donc qu'il soit question quand trois pays discutent en son absence du sort d'un quatrième ?

M. H.

tional, d'une part, en admettant un accord d'extension à un autre territoire que le sien, ce qui valide la non-souveraineté, et d'autre part, en se limitant à la zone occupée, car l'extension acceptée ne joue pas sur la zone libérée par le Front Polisario. Ce sont des faits qui résultent d'actes officiels. De ce fait, le Front Polisario compte aller vers le développement systématique de toutes les procédures en légalité en allant aussi loin que possible, a fait savoir l'avocat, insistant sur le fait que le dommage causé aux Sahraouis doit être compensé.

Meriem Benchaouia

Sud et Hauts-Plateaux

L'aide à la construction d'un logement individuel fixée à 1 000 000 DA

■ Les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la construction d'un logement individuel, dans le cadre de l'offre foncière publique dans le Sud et les zones définies des Hauts-Plateaux, ont été fixés par un décret exécutif publié au «Journal officiel» n° 60.

Par Ilham B.

Signé par le Premier ministre le 28 septembre dernier, ce décret modifie et complète celui du 5 octobre 2010, lequel fixe les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, ou d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans des zones définies du Sud et des Hauts-Plateaux, les niveaux de revenu des postulants à ces logements, ainsi que les modalités d'octroi de cette aide. En plus du logement collectif (le logement promotionnel aidé, le logement destiné à la location-vente et le logement rural), le nouveau décret concerne le logement individuel dans le cadre de l'offre foncière publique dans les wilayas du Sud et des zones définies des



PH. > D. R.

Hauts-Plateaux. Ce logement est réalisé en auto-construction dans les lotissements sociaux urbains. Pour la construction d'un logement individuel dans le cadre de

l'offre foncière publique dans les wilayas du Sud, le niveau de l'aide frontale octroyée par l'Etat a été fixée à 1 000 000 DA, lorsque le revenu est inférieur ou égal à six

fois le salaire national minimum garanti (SNMG). Cette aide est fixée à 700 000 DA pour les zones définies des Hauts-Plateaux.

I. B./APS

Célébration du 1^{er} Novembre 1954

Bouira : attribution prochaine de 650 logements

Au total, 650 logements, toutes formules confondues, seront attribués le 1^{er} novembre prochain, dans le cadre des festivités célébrant le 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a indiqué, hier à l'APS, le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel. Selon les détails fournis par le même responsable, plusieurs logements

de type public locatif (LPL, social) seront distribués à leurs bénéficiaires dans la commune enclavée d'El Mokrani (ouest). «Il y a également des logements promotionnels aidés (LPA) qui seront attribués à cette occasion», a ajouté le même responsable. Au cours de la cérémonie, qui aura lieu au chef-lieu de la wilaya, le wali, Mustapha Limani, prévoit

également de remettre des centaines de décisions d'attribution d'habitat rural. Au début du mois en cours, les autorités de la wilaya avaient présidé une cérémonie de remise des clés au profit de 724 bénéficiaires des différents programmes de logement, dont ceux de l'Agence de l'amélioration et du développement de logement (AADL) et LPA. Les souscripteurs

pour le programme AADL 2013 ont également été rassurés par le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Bouira, Ahmed Boutata, qui, a assuré à la presse auparavant que des travaux étaient en cours de parachèvement pour distribuer dans les prochains mois plusieurs unités au profit de ces souscripteurs.

Hanifa F./APS

Accidents de la route Quatre morts et 45 blessés durant les dernières 24 heures

QUATRE personnes sont mortes et 45 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures à travers différentes régions du pays, indique hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran où deux personnes sont décédées et quatre autres ont été blessées dans deux accidents distincts, le premier s'était produit dans la commune Bir El Djir et le deuxième au lieu-dit Ras Falcon dans la commune d'Aïn El-Turk, précise la même source. Par ailleurs et durant la même période, la Protection civile a déploré le décès de deux personnes par asphyxie, suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffebain à l'intérieur de leur domicile familial à Boukadir, dans la wilaya de Chlef. En outre, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies urbains, le premier s'est déclaré dans une habitation dans un immeuble à Aïn El-Malha dans la commune de Gué de Constantine (Alger) et le deuxième à la cité Goudjil, dans la commune d'Ouzera (Médéa).

Oran : deux morts dans deux accidents de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées suite à deux accidents de la circulation, survenus dimanche à Oran, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Un homme âgé de 40 ans est décédé sur le coup, après avoir été percuté par une voiture, près du rond-point de la localité de Belgaid, relevant de la commune de Bir El Djir. Le corps de la victime a été transféré vers le service de la morgue de l'hôpital «1^{er} Novembre». Une deuxième victime, âgée de 22 ans, a succombé à ses blessures, suite à une collision entre deux voitures au niveau de la route nationale RN 19, près de la localité de Cap-Falcon, de la commune d'Aïn El Turk. Quatre autres personnes, dont une femme, âgées entre 23 et 44 ans, ont été blessées dans l'accident. Elles ont été transférées vers le service des urgences de l'hôpital «Medjbar-Tami» à Aïn Turk.

F. R.

M'sila

Saisie de 3 fusils de chasse et arrestation de 5 personnes pour trafic d'armes

Trois fusils de chasse et une quantité de munitions détenus illégalement ont été saisis par les éléments de la sûreté de wilaya de M'sila et cinq personnes ont été arrêtées dans cette affaire, a annoncé, hier, la

cellule de communication de ce corps constitué. L'opération a été déclenchée suite à des informations faisant état de la détention d'armes à feu sans autorisation par un citoyen résidant au chef-lieu de wilaya, a

précisé la même source, soulignant que les investigations menées ont permis d'interpeller le propriétaire des fusils de chasse et quatre complices. Les mis en cause dans cette affaire de trafic d'armes seront

présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila pour le chef d'inculpation «possession, commercialisation et trafic d'armes», ont conclu les services de police.

Kays B.

Prochainement sur le marché

De nouveaux «bons carburants» avec mention d'expiration

De nouveaux bons carburants avec mention d'expiration seront mis sur le marché prochainement, a annoncé hier l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal). «Naftal informe sa clientèle qu'el-

le procédera prochainement à la mise sur le marché de nouveaux bons carburants portant une durée de validité déterminée, soit une date d'expiration, qui sera mentionnée sur le bon», a précisé la même source dans un communiqué. Aussi, l'Entreprise

nationale a fait savoir que «les bons carburants de 460,00 DA et de 690,00 DA, seront retirés définitivement du marché, à compter du 1^{er} janvier 2020». A ce titre, Naftal a invité ses clients soit à utiliser les bons d'essence en question, avant la date de retrait

susmentionnée, ou se rapprocher de ses entités commerciales territorialement compétentes, afin de procéder à l'échange des anciens bons non utilisés, sur présentation de la facture originale, avant le 31 décembre 2019.

F. T.

Journée nationale de la presse

Ooredoo présente ses vœux à la presse algérienne

OOREDOO marque la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre 2019, et présente ses vœux de réussite et de prospérité à l'ensemble de la famille de la presse nationale. Dans son message de vœux à la presse nationale, le directeur général de Ooredoo, M. Nikolai Beckers a déclaré : «A l'occasion

de la célébration de la Journée nationale de la presse, je tiens au nom de Ooredoo à présenter nos vœux de succès aux professionnels des médias algériens. La diversité du paysage médiatique algérien constitue, aujourd'hui, une richesse pour l'Algérie. Ooredoo qui a toujours œuvré à promouvoir ses liens avec les

médias algériens, tous supports confondus, réitère son engagement à renforcer davantage ce partenariat».

Pionnière dans la promotion du partenariat avec les médias algériens, Ooredoo a initié de nombreux projets inédits en direction des professionnels du secteur des médias.

Il s'agit notamment de son concours Media Star qui est à sa 13^e édition et son club de presse créé en 2006 et dans le cadre duquel plus d'une soixantaine de formations ont été dispensées au profit des professionnels des médias traitant des différentes thématiques utiles à l'exercice de leur métier.

Communiqué

Ciment pétrolier

Gica est désormais le premier producteur en Afrique

■ Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) est désormais le premier producteur de ciment pétrolier en Afrique, a annoncé le groupe dans un communiqué. Ce type de ciment était jusque-là importé pour près de 30 millions de dollars par an, pour satisfaire une demande nationale estimée à 200 000 tonnes/an, a précisé la même source.



PHOTO

Par Salem K.

C'est la Société des Ciments de Ain El kebira (SCAEK), filiale du groupe Gica, certifiée aux standards de l'API (Américain petro-

leum Institute), qui est en mesure de produire ce type de ciment, destiné au secteur des hydrocarbures, selon le communiqué. L'API est un bureau d'études américain et organisme certifica-

teur de tous les produits et solutions destinés à l'industrie pétrolière mondiale, a expliqué le groupe. En effet, la Société des Ciments de Ain El kebira a décroché deux certifications

dans le cadre de ce processus. La première certification est le «Q1» et concerne l'organisation et le management, selon les normes américaines. Quant à la seconde certification, ayant le code «10 A», elle est relative à la qualité de produit. «Avec un tel label, la SCAEK est la première société en Algérie et en Afrique à produire le ciment pétrolier, avec un excellent rapport qualité-prix», a noté le groupe Gica. Implantée dans la wilaya de Sétif, cette filiale du groupe Gica, qui assure une production moyenne de trois millions de tonnes de ciment par an, «sera aussi en mesure d'exporter son nouveau produit aux marchés extérieurs». «Au-delà de la réduction de la facture d'importations, la production et la commercialisation de ce nouveau type de ciment permettra également au groupe Gica d'élargir et de diversifier sa

gamme de produits et de satisfaire le marché local», a affirmé le Groupe industriel des ciments d'Algérie. Pour rappel, le groupe Gica qui détient 14 cimenteries, dont 13 en service, a réalisé une production de 13,6 millions de tonnes de ciment en 2018.

S. K./APS

Start-up La Chine surpasse les Etats-Unis en nombre de licornes

LA CHINE compte aujourd'hui plus de licornes que les Etats-Unis, ces jeunes entreprises à forte croissance, valorisées à plus d'un milliard de dollars, selon une étude publiée hier. En juin dernier, 494 entreprises de ce type ont été référencées dans le monde dont 206 en Chine, selon l'étude du groupe de médias Hurun, spécialiste du monde des affaires, qui consacre pour la première fois une enquête aux licornes. Le géant asiatique est pour la première fois le pays au monde qui en détient le plus grand nombre, devant les Etats-Unis qui en comptent 203. «La Chine et les Etats-Unis dominent avec plus de 80 % des licornes dans le monde, bien que (les deux pays) ne représentent que la moitié du PIB mondial et un quart de la population mondiale», a commenté le président de Hurun, Rupert Hoogewerf. «Le reste du monde doit se réveiller et créer un environnement qui permette aux licornes de s'épanouir», a ajouté M. Hoogewerf. Selon le classement Hurun, la Chine occupe les trois premières marches mondiales du podium des licornes : Ant Financial (numéro un du paiement électronique et appartenant à Alibaba), Bytedance (à l'origine de la populaire application de partage de vidéos TikTok) et Didi Chuxing (réservations de véhicules avec chauffeurs). Les Etats-Unis se démarquent pour leur part avec Airbnb, le champion de la location de logements touristiques entre particuliers et WeWork, la société de bureaux en partage, ainsi que d'autres start-up moins connues dont Zume, une société californienne de livraison automatisée de pizzas. Selon l'étude, plus de la moitié des pépites technologiques référencées a trait au commerce électronique ou à la technologie financière «FinTech» et a en moyenne sept ans d'existence.

R. E.

Pétrole

Le Brent à plus de 58 dollars à Londres

Les prix du pétrole cédaient du terrain hier en cours d'échanges européens, toujours pénalisés par le flou entourant l'avancée des négociations commerciales entre la Chine les Etats-Unis. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 58,83 dollars à Londres, perdant 0,99 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre lâchait 0,78 %, à 53,36 dollars. Vendredi der-

nier, les prix du pétrole avaient terminé en baisse, rattrapés en fin de semaine par les inquiétudes sur la vigueur de la croissance mondiale après des chiffres décevants sur l'économie chinoise. «Il est peu probable que le sentiment morose qui entoure le marché du pétrole change sans une solution convaincante dans la guerre commerciale sino-américaine», a estimé Carsten Fritsch, analyste. Les déclarations du principal négociateur chinois samedi n'ont donc

pas été de nature à rassurer les investisseurs. Lors d'une conférence à Nanchang, la capitale de la province chinoise du Jiangxi, M. Liu, qui a rang de vice-Premier ministre, a pourtant affirmé que Pékin et Washington avaient réalisé «un progrès substantiel» dans la recherche d'un accord commercial. «La Chine et les Etats-Unis ont réalisé un progrès substantiel dans nombre de domaines, et ont mis en place une base importante pour un pre-

mier accord commercial», a-t-il déclaré. Mais l'accord «semble toujours hors d'atteinte», selon Stephen Brennock, analyste. «Les deux parties sont récemment tombées d'accord sur un accord partiel mais les détails restent minces», ajoute-t-il. Et les augmentations de tarifs douaniers déjà mis en œuvre ou prévus pour décembre dans le cadre de la guerre commerciale que se livrent les deux pays ne sont pas remises en cause. Malek Y.

Equateur

Reprise des exportations de pétrole

L'Equateur a repris ses exportations de brut, paralysées par la vague de contestation sociale qui avait entraîné la fermeture de plusieurs puits de pétrole en Amazonie, a annoncé la compagnie nationale Petroecuador. «Cette décision a été prise alors que la production de pétrole a retrouvé ses volumes. Par conséquent, l'exploitation du réseau d'oléoducs trans-équatorien (SOTE) a également été normalisée», a déclaré l'entreprise dans un communiqué. «Toutes les exportations

suspendues vont être reprogrammées dans les jours qui viennent», selon Petroecuador. Mercredi, le ministère de l'Energie avait annoncé que le petit pays pétrolier avait retrouvé son niveau habituel de production de pétrole, premier produit d'exportation du pays. Du 2 au 13 octobre, l'Equateur a connu d'importantes manifestations, avec l'occupation d'infrastructures pétrolières en Amazonie, contre la suppression de subventions aux carburants dont les prix avaient été augmentés jus-

qu'à 123 %. Le gouvernement et le mouvement indigène, fer de lance de la mobilisation, sont parvenus à un accord le 13 octobre sur la suppression du décret de suppression des subventions. La chute de la production avait amené l'Equateur à interrompre il y a une semaine le transport du brut par son principal oléoduc SOTE, d'une capacité de 360 000 b/j – soit 68 % de sa production – et à déclarer l'état de force majeure pour éviter des pénalités. L'Equateur, qui a récemment annoncé qu'il se

retirerait en 2020 de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), compte aussi avec un oléoduc privé d'une capacité d'environ 450 000 b/j. Entre janvier et août dernier, le pays a produit 534 000 b/j, dont environ 386 000 (72 %) pour l'exportation, encaissant quelque 5 312 millions de dollars. En 2018, les ventes de brut (69 % des 517 000 b/j exploités) ont rapporté au pays près de 7,9 milliards de dollars à 60,55 dollars par baril, selon la Banque centrale.

Brexit

Berlin favorable à un court report technique

L'Allemagne juge envisageable un court report technique de la date du Brexit pour que Londres décroche le feu vert du Parlement britannique à l'accord de sortie de l'Union européenne, a déclaré, hier, le ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas. «Je n'exclurais pas qu'il puisse y avoir un court report technique au cas où le Royaume-Uni rencontre des problèmes dans le processus de ratification de l'accord négocié entre le Premier ministre Boris Johnson et l'UE», a déclaré le ministre lors d'une conférence de

presse commune avec son homologue biélorusse Vladimir Makei. Le gouvernement britannique devait de nouveau tenter d'obtenir, hier, le soutien du Parlement, après avoir échoué samedi. «J'espère que la Chambre des communes va aujourd'hui prendre une décision avec la responsabilité nécessaire», a déclaré M. Maas, et que «sur la base de cette décision, nous pourrions être en mesure de réaliser un Brexit ordonné», a-t-il dit. Au cas où le Parlement le rejeterait en revanche, une décision sur un

événement report de la date de sortie, fixée au 31 octobre, devra être prise par les partenaires européens, selon le ministre social-démocrate. Le ministre de l'Economie conservateur, Peter Altmaier, un proche de la chancelière allemande Angela Merkel, avait lui aussi évoqué l'éventualité d'un sursis technique. «Toutes les luttes politiques internes supplémentaires mettraient en danger la prospérité et les emplois. Si un report de quelques semaines est nécessaire, nous n'aurions pas de problème avec cela», a-t-il déclaré au journal populaire

«Bild Zeitung». Le porte-parole de la chancelière conservatrice Steffen Seibert a de son côté refusé, hier, de s'avancer sur ce point, se limitant à dire que «les 27 membres de l'UE devaient désormais se consulter». Londres a décroché un nouvel accord de divorce avec l'UE la semaine dernière mais a échoué à obtenir le soutien du Parlement britannique samedi, ce qui a contraint le Premier ministre britannique Boris Johnson à demander un report de la date de sortie de l'UE, une requête actuellement en cours d'examen à Bruxelles.

Adrar

Cap sur la valorisation économique de l'arganier

■ Les perspectives de valorisation économique de l'arganier dans la wilaya d'Adrar constituent le thème d'un atelier de travail national dont les travaux ont débuté dimanche à l'Université d'Adrar.

Par Kaci Y.

Initiée par l'Institut national de recherche forestière et le Centre de formation et la direction de la formation, de la recherche et de la vulgarisation du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (MADRP), la rencontre regroupe des chercheurs, des enseignants universitaires, des étudiants ainsi que des cadres du secteur autour du thème de la valorisation de l'arganier, une espèce végétale endémique.

Intervenant en ouverture des travaux, le secrétaire général du MADRP, Abdelhamid Hamdani a indiqué que l'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de l'économie forestière et agricole en zones arides.

Evoquant les avantages multiples de cet arbre à haute valeur économique, alimentaire et sanitaire, M.Hamdani a appelé à privilégier dans le cadre des travaux de cet atelier un plan d'action visant à promouvoir la culture de l'arganier dans les zones arides et semi-arides.

Il a, en outre, estimé opportun d'exploiter les connaissances acquises sur cet arbre à travers une multiplication des fermes d'expérimentation, le lancement de campagnes de plantation de l'arganier, en collaboration avec les populations locales, notamment la femme rurale.

L'amélioration des conditions de développement de l'arganier, en l'intégrant dans l'économie nationale à travers l'encouragement de la création d'entreprises

assurant l'amélioration de ses rendements, en termes de quantité et de qualité, au regard de son importance environnementale et son rôle dans le développement durable, a été soulignée par le même responsable.

Le choix de la wilaya d'Adrar pour abriter la rencontre est motivé par les grandes potentialités de la région en matière de production agricole, et par le fait qu'elle figure parmi les régions pionnières dans le domaine des expériences liées à la valorisation de l'arganier, a ajouté M.Hamdani.

En marge de cet atelier de deux jours, sont menées des campagnes de plantation de l'arganier à l'école primaire Sassi-Sakka et à la Maison de l'environnement, au chef-lieu de wilaya. K. Y./APS



Promotion de la culture et les traditions algériennes

Benmessaoud souligne l'importance de la réhabilitation de Miliana

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a mis en exergue, dimanche soir à Miliana (Aïn Defla) l'importance de la réhabilitation de cette ville afin qu'elle puisse promouvoir la culture et les traditions algériennes.

«Il est absolument nécessaire que la ville de Miliana soit réhabilitée afin qu'elle recouvre son lustre d'antan et sa place en tant que porte-drapeau de la science, de la culture et des traditions algériennes», a dit le ministre qui visitait Miliana dans le cadre d'une sortie de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Defla.

Tout en relevant qu'il ne faut pas se limiter seulement à l'évocation du passé de Miliana, il a souligné que la réhabilitation du tourisme dans cette ville passe inévitablement par la

valorisation de toutes les potentialités culturelles, intellectuelles, naturelles et humaines dont elle dispose

«Certains édifices dotés d'une valeur patrimoniale historique et architectural tel la Casbah de Miliana sont livrés à l'usure du temps, sans protection réelle, d'où la nécessité de les restaurer et de les réhabiliter», a-t-il insisté.

Il a, dans ce contexte, précisé que dans le cadre du travail de coordination entrepris par les départements de la Culture et du Tourisme, la réhabilitation de la Casbah de Miliana doit constituer «une priorité» au regard des répercussions de cette opération sur le rayonnement de la ville.

«En vérité, Miliana constitue un symbole pour l'Algérie entière car elle représente

divers pans de l'histoire de l'Algérie se rapportant à diverses phases qu'il s'agisse de la période berbère, islamique ou celle inhérent à la gouvernance de l'Emir Abdelkader», a-t-il précisé.

Il a en outre observé que le musée de la ville regorge de vestiges immortalisant nombre de facettes de l'histoire de l'Algérie, affirmant que le retour au passé pour en tirer des enseignements utiles «permet de se lancer résolument vers l'avenir».

Mettant à profit sa présence à Miliana, le ministre s'est rendu au mausolée de Sid Ahmed Benyoucef ainsi qu'à un hôtel géré par un privé, rappelant que le tourisme est un secteur «créateur de richesses et de revenus».

May H.

Guelma

Début de vidange du barrage de Ain Makhlouf

Une opération de pêche préventive du poisson pour vidanger le barrage de Medjaz El Bgar de la commune de Ain Makhlouf (wilaya de Guelma), a été lancée dimanche dans la perspective d'aménager et de consolider cette infrastructure destinée à l'irrigation agricole, a-t-on appris de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

«L'opération de pêche a été lancée, dans une première phase, par un exploitant en attendant l'arrivée de 3 autres exploitants activant dans les barrages de Bouhamdane (Guelma) et Babar de Khenchela», a souligné le chargé de communication auprès de cette direction, Badreddine Bouida, précisant que la pêche se poursuivra jusqu'à l'évacuation de tous les

poissons pour entamer les travaux de renforcement et d'augmentation des capacités de stockage des eaux utilisées pour l'irrigation agricole.

La campagne préventive de pêche s'effectue en collaboration avec la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Guelma, et de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la même wilaya qui

gère également les wilayas de Tébessa, Souk-Ahras, Oum El Bouaghi et Khenchela, a encore précisé le même responsable.

Il a également affirmé qu'il n'existe actuellement aucune estimation sur la quantité de poissons disponibles dans ce barrage créé en 1992 avec une capacité globale de 2,86 millions m3. La dernière opération d'ensemencement (150 000 alevins

de carpes chinoises) dans cet ouvrage hydraulique a eu lieu en 2015, a indiqué la même source, rappelant la mort en août 2018 de quantités importantes de poissons (environ 4,5 tonnes de poissons soit 650 poissons de type carpe et Barbot et 3 000 autres alevins des mêmes espèces).

L'opération d'aménagement et de renforcement de ce barrage contenant actuellement 800.000m3 seulement, sera lancée par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) pour un délai de réalisation de 15 mois selon la fiche technique dont l'APS détient une copie.

Le chantier de renforcement et d'aménagement du barrage de Medjaz El Bgar de la commune de Ain Makhlouf, à 55 km au Sud-ouest de Guelma, intervient après la dernière visite du ministre des Ressources en eau dans cette wilaya, lequel s'est engagé devant les agriculteurs à élargir les capacités de stockage de cet ouvrage à condition qu'ils s'impliquent dans l'opération de gestion et d'exploitation.

R. R.

Dila T.

Labéliser le produit pour l'exporter

Salon national du miel à Annaba

Les participants au Salon national du miel, ouvert dimanche à Annaba, ont souligné la nécessité de labéliser le miel produit dans les différentes régions du pays en vue de «valoriser le rendement de la filière apicole notamment et la production du miel pour s'orienter vers l'exportation».

S'exprimant en marge des activités de cette manifestation, le président du conseil interprofessionnel de la filière apicole de la wilaya d'Annaba, Chamseddine Athmane Rachedi, a affirmé que le miel «Edough» qui a suscité l'attention des spécialistes de la qualité lors des salons internationaux, où il a été présenté, «a besoin aujourd'hui d'avoir un label et la certification de sa qualité qui lui

permettront de se positionner sur le marché international». Le miel des montagnes de l'Edough est produit dans les communes de Seraidi, Chetaibi, El Bouni, Treat et Oued El Aneb, qui renferment une végétation diversifiée regroupant les fleurs des arbres d'eucalyptus ainsi qu'un certain nombre d'espèces végétariennes qui constituent l'alimentation des abeilles, a également ajouté le même responsable. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de mobiliser les apiculteurs et les différents acteurs en vue de fournir le soutien technique et l'encadrement adéquats pour assurer la valorisation de la qualité du miel. Ces dernières années, la filière apicole a enregistré un engouement «remarquable»

des diplômés universitaires pour cette activité, ce qui représente un «indicateur positif» dans le processus de la promotion du miel et de la certification de sa qualité, a-t-on signalé. Plus de 30 apiculteurs, représentant différentes régions du pays, dont des apiculteurs itinérants, ont pris part au salon national du miel organisé par le conseil interprofessionnel de la filière apicole de la wilaya d'Annaba en coopération avec la Chambre agricole locale. Le Salon, tenu au centre de loisirs scientifiques de la ville d'Annaba, propose à la vente divers types de miel et de produits de la ruche jusqu'au 26 octobre prochain.

Tunisie

«Ennahdha est prêt à gouverner et présidera le gouvernement qu'il formera»

■ Le président du conseil de la Choura d'Ennahdha, Abdelkrim Harouni, a indiqué, dimanche, que son parti, vainqueur des élections législatives en Tunisie, est prêt à gouverner et présidera le prochain gouvernement qu'il formera en partenariat avec des partis et des organisations.

Par Mondji T.

Des premières négociations ont été menées dans ce sens, a ajouté Harouni qui s'exprimait ce dimanche lors d'une conférence de presse au siège du parti à Tunis, au terme du conseil de la Choura qui s'est tenu ce week-end.

Et de préciser que le président d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, a entamé des premiers contacts avec les partis Courant démocrate (Attayar), Echaab, Tahya Tounes et la coalition Al-Karama ainsi que l'UGTT, l'UTICA et l'UTAP.

M. Harouni a qualifié ces contacts de «positifs», estimant qu'ils ont ouvert la voie à des négociations «sérieuses» pour la formation d'un gouvernement en tenant compte de l'intérêt supérieur du pays. Lequel gouvernement, a-t-il expliqué, sera formé sur la base d'un programme visant à relever les défis économiques et sociaux, à lutter contre la corruption, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à stimuler l'emploi et à renforcer la sécurité.

Le prochain gouvernement, a-t-il assuré, ne sera pas formé sur la base de quotas politiques. Il s'agit d'établir un programme commun avant de distribuer les portefeuilles ministériels et de choisir les ministres, a-t-il précisé.

Evoquant le lancement des concertations officielles pour former le gouvernement, Harouni a indiqué que son parti a créé un comité de négociations composé de membres du conseil de la Choura et du bureau exécutif d'Ennahdha sous la présidence de Rached Ghannouchi.

Il a rappelé la position de son parti refusant de négocier avec Qalb Tounes et le parti destourien libre (PDL), le premier pour des suspicions de corruption et le second pour ses liens avec la dictature.

Sur la volonté d'Ennahdha de présider le prochain gouvernement, Harouni a indiqué que le conseil de la Choura est unanime quant à l'importance que le Chef du gouvernement soit choisi

si parmi les personnalités du parti. «Cette question n'est pas négociable», a-t-il affirmé. Ennahdha qui a remporté les élections législatives a le droit de présider le gouvernement et de choisir le cabinet ministériel sur la base d'un programme qui sera élaboré avec ses partenaires».

Ennahdha, a-t-il dit, mène un dialogue interne sur la personnalité la plus apte à gérer les affaires de l'Etat, indépendamment du fait que son règlement intérieur habilite son président Rached Ghannouchi à accéder aux hautes fonctions dans le pays. La décision finale revient aux institutions du parti, a-t-il assuré.

Sur la relation d'Ennahdha avec le président de la République, Harouni a répondu que son parti se concerte avec le chef de l'Etat dans le cadre de la Constitution et conformément aux attributions qui sont confiées à chaque partie. Nous espérons que le mouvement Echaab ait une position positive concernant la participation au gouvernement sur la base d'un programme clair, a-t-il conclu.

Une fois le président Kais Saied investi, il aura une semaine pour charger Rached Ghannouchi de former un gouvernement. Selon le Parlement, M. Saied prêterait serment mercredi, 23 octobre.

Universitaire à la retraite quasi inconnu jusque-là sur la scène politique, Kais Saied, 61 ans, a été élu nouveau président de la



Abdelkrim Harouni

Tunisie avec 72,71 % des voix, devançant très largement l'homme d'affaires Nabil Karoui.

Ennahdha aura un mois, renouvelable une fois, pour former un gouvernement susceptible de convaincre la majorité des députés, une tâche ardue dans un Parlement morcelé.

Ce parti devance le parti de l'homme d'affaires Nabil Karoui, Qalb Tounes, créé en juin et qui

rentre au Parlement avec 38 sièges.

Un élément terroriste éliminé à Kasserine

Des unités de la Garde nationale tunisienne dans le gouvernement de Kasserine ont éliminé, dimanche, un élément terroriste dans la montagne de Seif (délégation de Foussana), dans le

cadre d'une opération de sécurité anticipée, a rapporté l'agence TAP, citant une source sécuritaire dans la région.

Des renforts militaires sont arrivés dans la région pour soutenir les efforts des unités de sécurité, indique la même source, notant que l'opération se poursuit sans fournir d'autres données.

M. T./APS

Mauritanie

Les avocats manifestent contre la modification du code de commerce

Le gouvernement a décidé de supprimer l'article 141 bis du code de commerce intimant aux usagers de consulter préalablement un avocat pour tout engagement avant authentification par acte notarié.

Une décision ayant suscité la colère des avocats qui ont manifesté devant leur ministère de tutelle. Il y a quelques semaines, le gouvernement mauritanien a examiné et adopté un projet de

loi visant à supprimer l'article 141 bis du code de commerce, une disposition qui oblige les parties contractantes à recourir aux services et conseils d'avocats pour l'établissement de certains actes préalablement à leur validation par le notaire.

Ce nouveau texte devrait être prochainement soumis au vote des députés. En attendant, il suscite une vive opposition des avocats qui rejettent une

démarche non consensuelle des autorités. Ainsi, plusieurs dizaines de membres du barreau mauritanien ont tenu jeudi, devant le ministère de la Justice, un sit-in de protestation, contre ce projet de loi.

Maître Brahim oul Ebetty «attire l'attention du gouvernement, des députés, des opérateurs économiques et partenaires de la Mauritanie sur les enjeux et garanties de sécurité juridique et

de protection de l'investissement offertes par l'article 141 bis du code de commerce, qui permet aux parties désireuses de contracter un contrat d'être préalablement suffisamment informées, éclairées et édifiées, sur l'authenticité des obligations avant l'authentification de l'acte par le notaire».

L'avocat insiste particulièrement sur la dimension du classement de la Mauritanie dans le hit parade des affaires, le «Doing business de la Banque Mondiale, classement qui risque de prendre un coup sérieux avec la suppression de l'article 141 bis du code de commerce».

Vieux routier avec plus de 35 ans d'exercice, Maître Brahim Ould Ebetty regarde avec regret la Mauritanie emprunter un parcours contraire à celui des pays tels que l'Ile Maurice ou le Rwanda, qui ont amélioré leur climat des affaires grâce à des réformes pertinentes.

Cheikh Sidya

15° Fisahara

Élargir la chaîne de solidarité internationale avec le peuple sahraoui

Des participants au 15° Festival international du cinéma au Sahara occidental (Fisahara) ont appelé à la nécessité d'élargir la chaîne de solidarité internationale avec le peuple sahraoui pour lui permettre de concrétiser son droit à l'autodétermination. Cette édition, placée sous le signe de «Le Festival international du film appelle à la cessation immédiate de la répression au Sahara occidental» du point de vue de la participation et de la qualité des œuvres programmées,

a consacré la plupart de ses films à la cause sahraouie, a indiqué le secrétaire général du ministère de la Culture, M. Hmoudi Lebsir, en précisant que l'objectif est d'attirer le plus grand nombre de sympathisants.

Le président de la Coordination espagnole d'amitié avec le peuple sahraoui, Pepe Taboada Valdez, qui a pris part à la plupart des éditions de ce festival, a indiqué qu'il a fait sien la cause du Sahara occidental, car il s'agit d'une cause que «le temps ne pourra

en rien changer son caractère juste et légitime et qui reste un modèle de lutte et de résistance pacifique».

Le Festival international du cinéma au Sahara est une initiative culturelle adoptée par le gouvernement sahraoui depuis plusieurs années, avec le concours de la Coordination espagnole de soutien au peuple sahraoui qui a mis en place une administration spécifique dénommée «Festival Fisahara».

R.



Liban

Le gouvernement se penche sur des réformes, la rue reste en colère

■ Confronté à une mobilisation populaire sans précédent, le gouvernement libanais tente de reprendre la main en s'attendant à des réformes mais sa tâche s'annonce ardue tant la colère est grande contre une classe politique qui a laissé couler le pays.

Par Rosa C.

A lors que les rues du Liban résonnent depuis cinq jours des chants des manifestants exprimant leur ras-le-bol dans un élan d'unité jamais vu, un Conseil des ministres extraordinaire a débuté en présence du Premier ministre Saad Hariri et du président Michel Aoun. L'objectif, selon la presse libanaise, est de susciter un «choc» en promettant la mise en œuvre de réformes rendues impossibles durant des années par les divisions et les bisbilles politiciennes. Pendant ce temps, le quotidien a continué de se dégrader pour les Libanais, toujours confrontés à d'incessantes coupures d'eau et d'électricité 30 ans après la fin de la guerre civile (1975-1990). Le journal franco-phone «L'Orient Le Jour» a résu-

mé l'enjeu de la réunion: «Ce plan qui prévoit en principe des mesures concrètes et rapides suffira-t-il à calmer les protestataires et les pousser à rentrer chez eux?». Pour le quotidien anglophone «The Daily Star» «Le Liban est face à deux options: les réformes ou le précipice». «Le peuple écrit l'Histoire», assure de son côté le journal «Al-Jomhouriyya». Les contestataires semblent en tout cas plus déterminés que jamais. Hier matin, des manifestants ont coupé de nombreuses routes à travers le pays pour empêcher les employés d'aller au travail, tandis que les appels à descendre dans la rue se multipliaient sur les réseaux sociaux. Banques, universités et écoles sont restées fermées, paralysant à nouveau le pays. Dimanche, ils étaient des centaines de milliers dans les

rues de tout le pays, du sud à majorité chiite aux villes chrétiennes ou druzes de l'est. Dans une ambiance festive, le centre de Beyrouth est resté noir de monde jusque tard dans la nuit. La foule scandait en dansant ses slogans favoris, en premier lieu «Révolution, révolution!» repris du Printemps arabe. Egalement très repris, un autre se veut tout aussi menaçant, «Tous, cela veut dire tous!». Une manière de signifier que l'ensemble de la classe politique doit être remplacée et que des mesures sans portée ne suffiront pas. «Ce sont tous des chefs de guerre (...) On attend depuis plus de 30 ans qu'ils fassent des changements et ils n'en ont pas été capables», se lamente Patrick Chakar, un jeune manifestant beyrouthin qui, en agitant un drapeau libanais. Revenu manifester hier, Roni Asaad, un employé de 32 ans, tient à rappeler que, plan de réformes ou pas, il «n'a absolument plus confiance» dans la classe dirigeante. «Rien ne me fera partir de la rue que la démission du gouvernement». – «Très injuste» – Selon des sources gouvernementales, le plan concocté par M. Hariri a reçu dimanche l'approbation des partis de la coalition gouvernementale, dominée par le Mouvement patriotique libre proche de M. Aoun et le Hezbollah pro-iranien. Le Premier ministre avait menacé vendredi de manière voilée de



Ph. > D. R.

démissionner en cas d'échec mais, selon la presse libanaise, Paris et Washington sont montés au créneau pour l'en dissuader. Parmi la vingtaine de mesures attendues, le gouvernement devrait promettre de ne plus imposer de nouvelles taxes et de lancer un important programme de privatisations pour tenter de relever des infrastructures déliquiscentes. En ouvrant la réunion du gouvernement, M. Aoun, dont le genre, le chef de la diplomatie Gebran Bassil, est particulièrement conspué par les manifestants, a reconnu que les manifestants exprimaient «la douleur du peuple» mais jugé «très injustes les accusations de corruption généralisées». M. Aoun estimait qu'il «faudrait au moins commencer par lever le

secrét bancaire sur tous les ministres», selon des propos repris par l'agence d'information nationale ANI. La colère populaire a éclaté jeudi avec l'annonce surprise d'une nouvelle taxe sur les appels effectués via les applications de messagerie Internet comme WhatsApp. La mesure a été rapidement annulée mais la contestation a continué de grandir. «Il est difficile d'éteindre le volcan avec des solutions de dernière minute», a déclaré à l'AFP Imad Salamey, professeur de sciences politiques à l'Université libanaise américaine de Beyrouth. Pour lui, le plan de réformes «ne mènera nulle part (...) il cherche juste à calmer la rue mais ne résout pas les problèmes économiques».

R. C.



Commentaire

Parodie

Par Fouzia Mahmoudi

A près quelques années de silence, motivé sans aucun doute par son immense embarras d'avoir été battu à l'élection présidentielle de 2016 par Donald Trump et par la tristesse de voir son rêve d'être enfin la patronne à la Maison-Blanche définitivement s'envoler, Hillary Clinton refait clairement surface ces derniers jours et semble décidé à faire de sa voix une voix qui compte lors de la campagne présidentielle de 2020. Pour ce faire elle choisit l'humour en parodiant sur Twitter le message envoyé récemment par Donald Trump à Recep Tayyip Erdogan. «Ne fais pas le con d'accord ? Retire tes missiles de Cuba». John Fitzgerald Kennedy aurait-il écrit pareille lettre à Nikita Khrouchtchev lors de la crise des missiles en 1962 ? C'est en tout cas une missive caricaturale de ce style qu'Hillary Clinton a postée cette semaine sur le populaire réseau social. Le président américain a en effet écrit à son homologue turc le 9 octobre une lettre au ton fort peu diplomatique pour tenter de le convaincre de cesser son offensive contre les Kurdes. «Ne jouez pas au dur ! Ne faites pas l'idiot !», et «Trouvons un bon accord», suggérait ainsi le milliardaire à Erdogan. La lettre parodique retweetée par Hillary Clinton vient à l'origine de l'émission du présentateur vedette Jimmy Kimmel sur la chaîne ABC la semaine passée. Elle présente un message imaginaire de JFK à Khrouchtchev, rédigé dans le même ton que celui de Donald Trump. «Ne fais pas le con d'accord ? Retire tes missiles de Cuba», commence la lettre. «Tout le monde va dire 'Yay ! Khrouchtchev ! C'est le meilleur'. Mais si vous ne le faites pas appeler votre pays poubelle 'L'ougnon soviétique'». Un trait d'humour qui a visiblement beaucoup fait rire Hillary Clinton qui a prétendu avoir «retrouvé (la lettre de JFK) dans les archives». Donald Trump avait adressé sa lettre à Erdogan le jour où la Turquie a lancé ses troupes à l'assaut des Kurdes dans le Nord de la Syrie. «Vous ne souhaitez pas être responsable du massacre de milliers de personnes, et je ne veux pas être responsable de la destruction de l'économie turque – ce que je ferais (si nécessaire)», avait écrit le président américain. «L'Histoire vous jugera d'un œil favorable si vous agissez de façon juste et humaine. Elle vous considérera à jamais comme le diable si les choses se passent mal», mettait encore en garde Donald Trump sans autre précision. Pour Clinton il semblerait qu'elle soit décidée à tout faire pour priver son ancien adversaire de remporter un second mandat à la Maison-Blanche et pour se faire elle usera de tous les moyens allant de l'humour à la dénonciation de ce qu'elle estime être une fois encore une ingérence de la Russie dans la présidentielle de 2020. Sa présence dans les médias et les réseaux sociaux ne pourra que s'accroître dans les mois à venir mais reste à savoir si elle est vraiment une arme utile contre Trump alors qu'il a remporté face à elle un scrutin que tous lui prédisaient imperdable.

F. M.

Chili

7 morts dans les émeutes, le président déclare le pays «en guerre»

Le Chili est «en guerre», a affirmé dimanche le président Sebastian Piñera, dont le pays est secoué depuis trois jours par des émeutes et des pillages qui ont fait sept morts, la pire explosion sociale depuis des décennies. Pour la deuxième nuit consécutive, une mesure de couvre-feu a été décrétée à Santiago entre 19h00 et 06h00 locales (22h00-09h00 GMT). L'état d'urgence est également en vigueur dans plusieurs régions, dont celle de la capitale de 7 millions d'habitants. Il a été étendu dimanche soir à plusieurs grandes villes du sud et du nord du pays. «Nous sommes en guerre contre un ennemi puissant, implacable, qui ne respecte rien ni personne et qui est prêt à faire usage de la violence et de la délinquance sans aucune limite», a déclaré le président Piñera à la presse. Le général Javier Iturrriaga, chargé vendredi de la sécurité publique par le chef d'Etat, a de son côté appelé les habitants à rester «calmes» et à ne pas sortir de chez eux. Les émeutes se sont poursuivies dimanche. Des

affrontements ont eu lieu entre manifestants et policiers dans l'après-midi dans le centre de Santiago, tandis que des pillages se déroulaient dans plusieurs endroits de la capitale. Cinq personnes ont ainsi péri dans l'incendie d'une usine de vêtements en proie à des pillages. «Cinq corps ont été retrouvés à l'intérieur de l'usine en raison de l'incendie», dans le nord de la capitale, a annoncé à des médias locaux le commandant des pompiers de Santiago, Diego Velasquez. Deux personnes étaient déjà mortes dans la nuit de samedi à dimanche dans l'incendie d'un supermarché également pillé par des manifestants dans le sud de la capitale et une troisième avait été blessée, le corps brûlé «à 75%», selon les autorités. Deux personnes ont également été blessées par balle et hospitalisées dans un état «grave» après un incident avec la police lors de pillages, également dans le sud de la capitale, selon la même source. Près de 10 000 policiers et soldats ont été déployés. Les patrouilles de militaires dans les

rues sont une première dans le pays depuis la fin de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990). Selon les autorités, 1 462 personnes ont été arrêtées, dont 644 dans la capitale et 848 dans le reste du pays. Après trois jours de violences, le centre de la capitale chilienne et d'autres grandes villes, comme Valparaiso et Concepcion, offraient des visages de désolation: feux rouges au sol, carcasses de bus carbonisées, commerces pillés et incendiés. Plusieurs centaines de vols ont été annulés à l'aéroport de Santiago pendant la durée du couvre-feu. Des milliers de voyageurs se sont retrouvés bloqués pour la nuit dans l'aérogare. Les manifestations ont débuté vendredi pour protester contre une hausse – de 800 à 830 pesos (environ 1,04 euro) – du prix des tickets de métro à Santiago, réseau le plus étendu (140 km) d'Amérique du Sud qui transporte quotidiennement environ trois millions de passagers. M. Piñera a suspendu la hausse samedi.

Un programme riche et varié se prépare

Un centenaire de naissance digne de Mohammed Dib

■ La célébration du centenaire de la naissance du grand écrivain Mohammed Dib débutera la mi-février prochain et s'étalera sur toute l'année 2020, selon l'association culturelle «La grande maison» de Tlemcen, organisatrice de l'évènement. Un programme riche et varié est concocté à cette occasion afin de revisiter l'œuvre et le parcours de l'écrivain, tout en donnant la parole aux chercheurs, académiciens et spécialistes.

Par Abia S.

Le centenaire de la naissance du grand écrivain Mohammed Dib ne passera pas inaperçu. Un programme culturel riche et varié se prépare à cette occasion afin de revenir sur l'œuvre et le parcours de cet écrivain qui a laissé son empreinte dans la littérature universelle. La célébration du centenaire de Mohammed Dib débute au mois de février prochain et s'étalera sur toute l'année 2020, mettant en valeur les recherches de plusieurs chercheurs et académiciens ainsi que des écrits d'universitaires.

Afin de donner un caractère national à l'évènement, son coup d'envoi sera donné d'Alger en collaboration avec plusieurs associations culturelles locales, a indiqué Sabéha Benmansour, présidente de l'association culturelle «La grande maison» de Tlemcen, qui s'occupe de la publication des ouvrages du romancier algérien.

Au programme de cette manifestation, plusieurs conférences d'universitaires aborderont le thème «Dib et ses pairs», comportant l'autobiographie de plusieurs écrivains algériens ayant



traité de l'identité algérienne dont Mohammed Dib, Assia Djebbar, Mouloud Mammeri et Malek Haddad.

Un concours sera dédié en l'honneur d'écrivains algériens décédés en guise de reconnaissance à leurs contributions à la culture algérienne et aux traditions et coutumes de la société, a-t-on fait savoir.

Le programme de la 5^e édition des rencontres sur Mohammed

Dib dans la wilaya de Tlemcen prévue à la mi-avril 2020, prévoit la présentation d'un ouvrage illustré sous forme de recueil de toutes les œuvres au sein des ateliers de l'association «La grande maison» de Tlemcen traitant de l'idée générale du livre Mohammed Dib «Cœur de l'île».

Les adhérents à ces ateliers animeront des séances de lecture de livres de Mohammed Dib intitulées «Sur les pas de Dib» et

des résumés d'ouvrages adaptés en pièces théâtrales, en plus de la présentation de textes de musique et de photographies.

Un exposé de lecture de récits de livres de Mohammed Dib sera présenté, accompagné de projection-vidéo sur l'écrivain et sa vie familiale, en plus de visionnage du feuilleton «L'incendie» adapté de la trilogie «La grande maison» du romancier.

Un atelier d'arts plastiques de l'artiste Hadjadj Kacem Fethi qui concrétise des tableaux adaptés du livre «Le métier à tisser» de Mohammed Dib, sera organisé à cette occasion, de même qu'un café littéraire de lecture des textes de Mohammed Dib.

L'association «La grande maison» prendra part, dans le cadre de cette manifestation, à un colloque à Alger en avril 2020, organisé par la faculté des langues de l'Université d'Alger 2 et un autre en septembre, en France, organisé par la Faculté des sciences libres (France) en collaboration avec l'association internationale «Amis Mohammed Dib», présidée par la fille de l'écrivain Assia Dib.

Un ouvrage de photos de Amina Bekkat sera présenté, mettant en exergue l'archive de photos de Mohammed Dib et de ses œuvres traduites par Mohamed Sari. Le centenaire de Mohammed Dib sera clôturé par la 7^e édition du prix Mohammed Dib en langues arabe, amazighe et française en octobre 2020, ainsi qu'un séminaire international «Atlas» du 17 au 19 octobre 2020 sur la personnalité de Mohammed Dib.

A. S.

Séminaire national sur la lecture à Biskra

La diversité culturelle, un atout pour la société

La diversité culturelle est à même de produire une «élite équilibrée et efficiente dans la société», ont estimé, dimanche à Biskra, les participants au 2^e séminaire national sur la lecture.

«Ceux qui représentent l'élite de la société ne sont pas nécessairement les meilleurs dans leurs disciplines professionnelles», a affirmé, à ce propos, Hafidh Choukri, membre de l'association «Biskra Takra» (Biskra lit), considérant que ces derniers devraient être ouverts à toutes les cultures et les idées, «même si celles-ci contredisent leurs orientations et ce, pour être plus

convaincants et capables d'influer sur la société en proposant des solutions qui répondent à la mosaïque intellectuelle

Pour M. Choukri, «c'est la référence qui fonde toute créativité intellectuelle», tandis que l'individu «doit diversifier ses connaissances culturelles puisées principalement d'un réservoir diversifié de la culture de son environnement, mais aussi d'autres sociétés, afin de se construire une personnalité équilibrée qui accepte les autres et de posséder des aptitudes lui permettant de se mettre au diapason des dévelop-

pements et d'apporter un plus et non pas de se contenter simplement d'analyser la réalité».

De son côté, Akram Belkacemi de l'association «Tanouine» d'Alger a souligné que «l'élite de notre société devrait connaître l'histoire du pays pour pouvoir s'en inspirer par le biais d'une interaction positive avec les différents événements et ne pas rester en retrait», relevant que la fusion intellectuelle entre différentes orientations permet notamment aux étudiants universitaires de faire partie de l'élite à travers des espaces de dialogue et de com-

préhension intellectuelle.

Sara Mechri, du club littéraire «Boumerdès Takra», a indiqué qu'un individu souhaitant être actif dans la société et ne pas rester en marge accroitra indubitablement sa culture en lisant, précisant que «chaque ouvrage lu constituera une nouvelle idée grâce à laquelle sa compréhension de la réalité pourra générer de nouvelles idées qu'il s'agit d'exploiter pour résoudre les situations en temps réel».

La deuxième édition du séminaire national dédié à la lecture, organisé au «Park London», dans la capitale des Zibans,

comprend plusieurs ateliers de lecture, de discussion et de vente-dédicace de livres, a été organisée par l'association «Biskra Takra» avec la participation de 30 clubs littéraires du pays et l'association «Tunis Takra» en sa qualité d'invité d'honneur.

F. H.

AGEND'ART

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 24 octobre : Exposition collective avec des œuvres des artistes Nadia Spahis, Arezki Larbi, Nourredine Benhamed, Khadija Seddiki, Liess Vergès et Tarik Mesli.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Malika Laliham.

M. K.

Festival national à Constantine

L'évolution de la poésie féminine en débat

L'apparition d'une poésie féminine foisonnante a pour dessein de replacer la femme au centre de la société et a contribué à son émancipation, a estimé, dimanche à Constantine, l'académicienne, Salima Messaoudi. «En plus de vouloir rétablir la place de la femme dans l'histoire de l'humanité, la poésie féminine s'est longtemps nourrie de la volonté d'abolir les barrières séparant les hommes de la femme en matière

d'accès à l'enseignement, à la culture et à l'écriture et de se défaire du poids des traditions misogynes», a indiqué le docteur en littérature arabe contemporaine et enseignante à l'université de Batna, lors d'une conférence tenue à la maison de la culture Malek-Haddad dans le cadre de la 11^e édition du Festival national de la poésie féminine.

«L'apparition d'une littérature anti-coloniale a permis de donner la parole aux marginaux et

aux laissés-pour-compte de l'histoire», a-t-elle dit.

La conférencière a également affirmé qu'il fallait absolument éviter de comparer ces deux genres au risque d'aboutir à un débat stérile», considérant qu'il existe une relation de complémentarité et non de concurrence.

La 11^e édition du Festival national de poésie féminine s'est ouverte samedi et enregistre la participation de plus d'une qua-

rantaine poétesses venues de plusieurs wilayas et de Tunisie, du Maroc, d'Egypte, du Liban, du Soudan et de Palestine.

En plus des récitals poétiques, des concerts et des conférences programmés au café culturel «Halima-Touati» du Palais de la culture Malek-Haddad, les invités de cette édition vont bénéficier d'une sortie touristique au site antique de Tiddis.



USM Alger

Le ministre Bernaoui a reçu Chendri

LE PRÉSIDENT du Conseil d'Administration de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Boualem Chendri, a été reçu par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, indique dimanche un communiqué de la direction du club algérois. Lors de cette audience accordée par le ministre, la discussion a concerné la situation générale du club, en présence du secrétaire général, Mounir Debichi et des représentants de supporters et d'anciens joueurs

du club, indique la même source. «Après échanges de différentes parties, le ministre a demandé à la direction de lui fournir un dossier contenant des documents officiels et bilans des exercices précédents, chose faite par la direction cet après-midi», a-t-on ajouté. La direction de l'USM Alger avait déjà envoyé des écrits, entre autres, tous les dossiers explicatifs de la situation générale du club, et ce, depuis le mois de juillet 2019, précise le communiqué du club algérois.

Mondiaux de judo (juniors)

Le CSA Ouled El Bahia accuse la FAJ

LA DIRECTION du club sportif amateur Ouled El Bahia (Oran) a exprimé sa déception après l'élimination, dès les premiers tours des Championnats du monde de judo juniors à Marrakech (Maroc), de ses deux athlètes Anouar Hicham Hached (+100 kg) et Abdelkader Mabrouk (-73 kg). De grands espoirs étaient placés sur ces deux judokas pour offrir à l'Algérie des médailles dans ce rendez-vous planétaire qu'abrite le Maroc, sauf que les concernés ont surpris plus d'un en passant à côté de la plaque. Pour le club de Ouled El Bahia, devenu depuis quelque temps un pourvoyeur de jeunes talents au profit des différentes équipes nationales de judo, «la responsabilité incombe à la Fédération algérienne de judo», lit-on sur la page facebook officielle de ce club de la capitale de l'Ouest du pays. «La FAJ devra revoir sa copie en matière de préparation car des judokas comme Hached et Mabrouk ont toutes les capacités pour monter sur le podium,

d'où notre grande stupéfaction en les voyant quitter la compétition dans des tours avancés», a regretté le CSA/Ouled El Bahia. Pour les dirigeants de cette formation aussi, «la FAJ n'a pas mis tous les moyens à même d'assurer une bonne préparation au profit des deux judokas et ne leur a pas permis de se frotter au haut niveau pendant la préparation». Après l'élimination précoce des représentants algériens dans cette épreuve, tous les espoirs étaient placés sur Hached pour offrir une médaille à l'Algérie et sauver par là même la face. Ayant passé avec succès le premier tour, l'enfant d'Oran n'a néanmoins pas pu aller au-delà des huitièmes de finale. Pourtant, tout plaideait en sa faveur lors de son combat avec son homologue français, averti à deux reprises, «mais le manque de concentration a joué un mauvais tour à Hached», a estimé la même source. L'Algérie a participé à ces Championnats du monde avec dix athlètes, dont quatre filles, rappelle-t-on.

Ligue professionnelle de football La programmation encore et toujours

■ Il semblerait que l'éternel problème de la programmation est toujours d'actualité avec ce qui se passe avec les dirigeants de la Ligue qui ne prennent pas en compte certains paramètres pourtant très importants.



Par Mahfoud M.

Les clubs déboussolés par la programmation

Ainsi, et après l'affaire du derby algérois programmé malgré le fait qu'un des deux clubs avait demandé son report parce que certains joueurs composaient l'EN militaire, un autre scénario apparaît et risque encore de tout chambouler. La LFP a donc décidé de programmer les 9^e et 10^e journées de la Ligue sans pour autant caser les matchs en retard concernant les formations engagées dans les compétitions africaines. Encore une erreur des décideurs de la

balle ronde nationale qui font ce que bon leur semble sans se référer aux acteurs qui devraient normalement être au courant de la programmation avant sa publication sur le site de la Ligue. Sous d'autres cieux, rien n'est laissé au hasard et on négocie certaines choses avant même le début de la saison pour éviter tout malentendu et ne pas se trouver dans une situation difficile comme cela se passe chez nous. Mais il semble que rien de cela n'intéresse nos dirigeants qui sont déconnectés de la réalité du terrain. Ainsi donc, certains se demandent maintenant com-

ment va-t-on caser ces matchs en retard et si le championnat se terminera dans les temps avec cette programmation approximative. Il est clair que ce ne sera pas facile pour ces formations qui devront trouver des astuces pour terminer la saison dans les meilleures conditions et éviter de fatiguer leurs joueurs. Cela arrangera certainement les équipes qui possèdent de la profondeur dans le banc avec des remplaçants qui auront approximativement le même niveau que les titulaires.

M. M.

CHAN 2020/La FAF assume l'élimination

Le manque de préparation relevé

La sélection algérienne des joueurs locaux, qui a échoué à se qualifier au prochain Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 au Cameroun, a payé son «manque flagrant» de préparation, a estimé la Fédération algérienne de football (FAF) dimanche sur son site officiel. «Contraints au match nul à l'aller (0 à 0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les hommes de Ludovic Batelli ont plié à trois reprises en première mi-temps face à une sélection

marocaine déterminée et mieux en place, samedi soir au stade municipal de Berkane», écrit l'instance fédérale dans son compte rendu. Les Marocains (tenants du trophée) ont scellé leur qualification en première période pour l'emporter facilement (3-0) grâce à des buts signés Benoun (27' sur penalty), Ahadad (32') et Nahiri (41'), devant des joueurs algériens «complètement dépassés», regrette la FAF. L'unique participation de l'Algérie au CHAN

remonte à la deuxième édition disputée en 2011 au Soudan, au cours de laquelle elle a terminé le tournoi au pied du podium (4^e). «Ainsi, le Maroc, tenant du titre en 2018, ira défendre sa couronne au Cameroun (...) Quant à l'Algérie, absente depuis 2011 et payant son manque flagrant de préparation, (elle) devra patienter jusqu'en 2022 où elle prendra part au CHAN qu'elle organisera sur ses terres», conclut l'instance fédérale.

AS Monaco

Slimani s'illustre encore

Passer puis buteur, l'international algérien Islam Slimani a contribué largement à la victoire de l'AS Monaco contre le stade Rennais (3-2), lors de la 10^e journée du Championnat de France, disputé dimanche. Après 3 minutes de jeu, Slimani a offert une passe décisive à son coéquipier Wissam Ben Yedder, mais par la suite les visiteurs ont trompé la vigilance monégasque à deux reprises par l'intermédiaire de Faitout Maouassa (12') et Adrien Hunou (48'). Slimani est revenu encore une fois pour rendre les pendules à l'heure à la 56', grâce à une passe de l'international espagnol Cesc

Fabregas. Alors que les deux équipes se dirigeaient vers un score de parité, Ben Yedder offre une victoire sur le fil à Monaco dans le temps additionnel (90'+3). Il s'agit du 5^e but et de la 7^e passe décisive pour l'international algérien qui a été classé second meilleur joueur de mois de septembre du championnat français de Ligue 1 «Conforama», à l'issue du sondage effectué au niveau du public et des joueurs évoluant dans ce palier de la compétition. Slimani, 31 ans, sous contrat avec la formation anglaise de Leicester City jusqu'en 2021, avait débarqué sur le Rocher le 20 août der-

nier, sous forme d'un prêt avec option d'achat, lui qui avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et Newcastle (Angleterre), également sous forme de prêt. L'Algérien Slimani reste également le second meilleur buteur en sélection nationale avec 30 buts, derrière le goleador de tous les temps, Abdelhafid Tassafout (36) et devant Rabah Madjer (29 buts). Islam Slimani avait inscrit son 30^e but le 11 octobre courant lors du match amical face à la RD Congo (1-1) au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Grand-Prix Chantal-Biya de cyclisme Lagab décroche le maillot jaune



course entre Sangmélima et Douala sur une distance de 166,2 km, Hamza a franchi la ligne d'arrivée au sprint final, réalisant un temps de 4h15:38, devant les deux Néerlandais Florian Smits et Arjan Hofman, crédités du même temps. Au classement général, Lagab a endossé le maillot jaune du vainqueur final avec un temps général de 13h08:42, à huit secondes sur le Slovaque Marek Canecky et le Néerlandais Arjan Hofman.

L'ALGÉRIEN AZZEDINE Lagab a remporté le maillot jaune du Grand-Prix cycliste Chantal-Biya (Cameroun), à l'issue de la 4^e et dernière étape dont la victoire est revenue à son compatriote, Yacine Hamza. A l'issue de cette dernière étape

Championnat arabe des clubs de basket-ball

Le NB Staouéli versé dans le groupe 2

LE NB STAOUÉLI a hérité du groupe 2 de la 32^e édition du Championnat arabe des clubs messieurs de basket-ball, prévu du 21 au 31 octobre à Salé au Maroc, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche. Outre le club algérien, le groupe 2 est composé de l'AS Salé (organisateur), Al Ahly Tripoli (Libye), Services postaux (Palestine) et Al-Koweit (Koweït). Le groupe 1 regroupe

Al Ittihad d'Alexandrie (Egypte), Monastir (Tunisie), FAR (Maroc) et Al-Almani (Soudan), tandis que le groupe 3 est composé du Club de Beyrouth (Liban), Al Ahly Sedab (Oman), El Jazira (Egypte), Al Rifaa (Bahreïn) et Al Rayyane (Qatar). Toutes les rencontres de la 32^e édition du Championnat arabe des clubs, se joueront à la salle Fath-Allah Al Bouazaoui de Salé.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ouzellaguene / Béjaïa

Marche de soutien aux détenus du mouvement populaire

UNE NOUVELLE marche, la 5^e du genre, a été organisée hier matin dans la ville d'Ighzer Amokrane. Des milliers de personnes (hommes, jeunes et femmes) dont les familles des détenus d'opinion ont manifesté depuis le marché de la ville jusqu'au siège de l'APC exigeant la libération immédiate et sans condition des détenus de la ville et de tous les détenus du mouvement populaire national.

La marche a été couronnée par un rassemblement devant le siège de l'APC. Des intervenants ont insisté sur le caractère pacifique de la marche et la détermination de poursuivre la lutte afin d'instaurer une démocratie, un Etat de droit, une justice sociale. Les manifestants dénoncent la répression contre les manifestants pacifistes et les velléités de maintenir le statu-quo et maintenir le régime qui a conduit le

pays à la dérive et à la faillite générale. Les manifestants ont arboré les portraits des détenus, Yazid Kasmi Tahar Khaled Ouidhir, Arhab...

La veuve Matoub Nadia qui est intervenue lors de la marche a qualifié de «kidnapping» les arrestations et détentions des jeunes manifestants. «Nous sommes dans le bastion de la lutte démocratique, le bastion du congrès de la Soummam qui a lutté pour la libération du pays», a déclaré Zahir Benkhalet du comité citoyen de la Soummam. «Le pouvoir ne fait pas de différence entre les détenus d'opinion et les détenus d'identité ; il ne fait aucune différence. Il arrête tous ceux qui ne sont pas d'accord avec lui». Il a aussi rendu un grand hommage à la femme algérienne et son combat pour la démocratie.

Hocine Cherfa

Béchar

Arrestation de «Frimija», «dangereux criminel» activement recherché

UN «DANGEREUX criminel», qui était en fuite et activement recherché à travers le pays, a été arrêté dimanche par les brigades spécialisées de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béchar, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de cette sûreté.

L'arrestation de cet individu, âgé d'une quarantaine d'années, répondant aux initiales (S.K.) mais plus souvent connu sous le pseudonyme de «Frimija», a eu lieu à la suite de renseignements faisant état de la présence à Lahmar (30 km de Béchar) d'un suspect ayant à son actif plusieurs délits et crimes dont de violentes agressions contre des citoyens à travers les wilayas de l'ouest du pays, a-t-on précisé.

Un dispositif sécuritaire mis en place en étroite collaboration avec les éléments des brigades de recherches et d'investigation (BRI), a permis son arrestation dans le lieu même où il se cachait, a-t-on ajouté.

«Grace au système d'identification et de recherche de la police algérienne (Sirpal), S.K. a pu être intégralement identifié pour ses délits et crimes et constitution de bande de malfaiteurs pour lesquels il était recherché par les services de sécurité à travers le pays et recherché par la justice et les services de police judiciaire de la wilaya de Tiemcen», a souligné la même source.

Après la finalisation des pro-

cédures judiciaires policières, ce dangereux criminel a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Béchar, qui a ordonné son transfert immédiat devant le tribunal de Tiemcen pour répondre de ses crimes, a-t-on aussi fait savoir. Des avis de dénonciation des crimes de ce dangereux criminel ont été auparavant partagés à travers les réseaux sociaux pour avertir la population.

Slim O.

Loi de finances 2020



Loumis

Djalou@hotmail.com

90 % des donneurs sont de sexe masculin

Don de sang /Tizi Ouzou première à l'échelle nationale

■ La wilaya de Tizi Ouzou est la première au niveau national en don de sang. Rien que pour la période de janvier à juin 2019, pas moins de 19 195 donneurs ont été enregistrés.

Par Hamid Messir

90% des candidats au don de sang sont de sexe masculin. Le chiffre est en hausse comparativement à celui de la même période de l'année écoulée. Ces statistiques ont été fournies hier par le centre de transfusion sanguine (CTS) de la wilaya de Tizi Ouzou. La tranche d'âge la plus représentée parmi ces candidats a été celle comprise entre 18 et 36 ans. Ces dons ont permis de collecter 18

157 poches. De la répartition du produit sanguin labile (PSL), qui est le produit issu d'un don de sang et destiné à être transfusé à un patient, ressort que l'hématologie la pédiatrie et les urgences médico-chirurgicales (UMC) sont les services du CHU Nedir-Mohamed les plus consommateurs du sang collecté. Les responsables du CTS soulignent que malgré «l'activité importante» du CTS, le manque des concentrés de globules rouges (CGR) persiste

et appellent à encourager «le don bénévole régulier et réduire le nombre de don familial». Ils recommandent également l'identification de nouveaux sites, l'augmentation du nombre et du rendement des collectes mobiles, l'implication, la formation et la sensibilisation des associations des donneurs de sang, la fidélisation des donneurs de sang, la motivation du personnel du CTS et l'amélioration des équipements au niveau du même établissement.

H. M.

Le réseau REAGE dénonce un levier stratégique encore ignoré

Peu d'intérêt vis-à-vis des intellectuels algériens à l'étranger

Absence d'un cadre institutionnel, des promesses non tenues des politiques, peu d'intérêt manifesté vis-à-vis des cadres, chercheurs et chefs d'entreprises algériens à l'étranger... sont autant de contraintes citées par le réseau des algériens diplômés des grandes écoles (REAGE), qui empêchent la diaspora d'investir en Algérie et de participer au développement de leur pays. Affirmant que la diaspora algérienne, avec ses 600 000 cadres, chercheurs, universitaires et chefs d'entreprise est dotée de capacités d'investissement et de décision susceptibles d'être mises au service de son pays, le Réseau des algériens diplômés des grandes écoles (REAGE) estime que ce «levier stratégique de développement» reste encore ignoré.

Pour sortir le pays de la crise économique et politique l'Algérie a besoin de tous ses enfants, notamment des intellectuels. Aussi, la diaspora établie à l'étranger en fait partie. Elle est partie prenante dans le processus de développement, pourvue que les conditions adéquates soient mises à sa disposition. Cette diaspora algérienne établie à l'étranger, forte de 7 millions de membres, pourrait-elle contribuer à sortir le pays de la crise politique aigüe, doublée d'une situation économique délicate ? Le réseau des algériens diplômés des grandes écoles (REAGE) pense que la diaspora ne peut faire «ni plus, ni moins» de ce que font les autres communautés expatriées d'autres pays. Fatah El Ouazani signale que nombre d'Etats ont développé

avec succès des liens étroits de coopération avec leurs concitoyens à l'étranger. «Ce qui n'est pas le cas pour notre pays», regrette-t-il.

Invité de la rédaction de la Chaîne III regrette d'autre part, le peu d'investissements productifs des membres de cette communauté dans leur pays. Il explique cette situation désolante par l'absence d'un cadre institutionnel. Ce qui a conduit à une confiance qui s'est, peu à peu «érodée» par suite des promesses non tenues des politiques. «En dépit de l'organisation de forums, d'universités d'été, lesquels n'ont jamais été suivis d'effets», regrette-t-il. En plus, M. El Ouazani regrette l'absence en Algérie d'interlocuteurs, de mécanismes et de dispositifs pouvant être mis à la

disposition des membres de la diaspora désireux d'investir dans leur pays ou de le représenter à l'étranger.

Pour le président du réseau des algériens diplômés des grandes écoles (REAGE), il est urgent d'inverser la situation et de manifester un intérêt vis-à-vis des cadres, chercheurs et chefs d'entreprises algériens à l'étranger. Enfin, il propose aux responsables de s'inspirer des autres pays.

«Il y a lieu de sortir de cette situation en s'inspirant des exemples d'autres pays, tels la Chine ou l'Inde, lesquels ont reconnu l'apport important qu'ont constitué leurs ressortissants établis à l'étranger dans leur développement», suggère-t-il.

Louiza Ait Ramdane